



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **DEMANDE D'ADMISSION EN FRANCHISE DE DROITS ET TAXES**

*(à compléter par le bénéficiaire)*

*Cette demande doit être établie lors de chaque importation par le responsable de l'établissement bénéficiaire et produite à l'appui de la déclaration d'importation.*

La présente demande porte sur les articles 61 à 73 du règlement (CE) n°1186/2009 en date du 16 novembre 2009 et le 15° de l'article 50 *octies* et l'article 50 *octies* A de l'annexe IV du CGI :

– sur des marchandises adressées à des organismes à caractère charitable et philanthropique

ou

– sur des objets destinés aux aveugles et autres personnes handicapées

### **A. Pour la réalisation d'objectifs généraux**

a. marchandises de première nécessité importées par des organismes à caractère charitable ou philanthropique agréés, en vue d'être distribuées gratuitement à des personnes nécessiteuses ;

*note: les « marchandises de première nécessité » sont celles étant indispensables à la satisfaction des besoins immédiats des personnes, telles que les denrées alimentaires, les médicaments, les vêtements et couvertures.*

b. marchandises de toute nature adressées à titre gratuit par une personne ou un organisme établi hors du territoire douanier de la Communauté et sans aucune intention d'ordre commercial de la part de ces derniers, à des organismes à caractère charitable ou philanthropique agréés, en vue de collecter des fonds au cours de manifestations occasionnelles de bienfaisance au profit de personnes nécessiteuses ;

c. matériels d'équipement et de bureau adressés à titre gratuit par une personne ou un organisme établi hors du territoire douanier de la Communauté et sans aucune intention d'ordre commercial de la part de ces derniers, à des organismes à caractère charitable ou philanthropique agréés, en vue d'être utilisés exclusivement pour les besoins de leur fonctionnement et la réalisation des objectifs charitables ou philanthropiques qu'ils poursuivent.

### **B. Au profit des handicapés**

a. objets destinés aux aveugles

b. objets destinés aux autres personnes handicapées



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**1. Pour les organismes agréés par la DGDDI (le cas échéant) :**

Référence du courrier d'agrément :

Date de délivrance :

**2. Organisme importateur :**

NOM ou RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

EORI (facultatif) :

**3. Bureau de dédouanement : (nom du bureau – ville)**

**4. Renseignements sur le donateur établi hors du territoire douanier (le cas échéant) :**

NOM :

ADRESSE :

*(Joindre une attestation de don établie par le donateur)*

**5. Renseignement sur les objets importés et destinés aux personnes en situation de handicap**

LIEU DESTINATION OBJET :

USAGE PRÉCIS OBJET :

**6. Inventaire des marchandises (une liste complémentaire peut être jointe, le cas échéant):**

	Nature	Origine / provenance	Quantité	Poids	Valeur
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
14					
15					
<b>Valeur totale:</b>					



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



A:	Le:	Signature responsable:	du	Cachet de l'organisme:

Décision du bureau FID2 de la DGDDI pour les marchandises reprises au A b) et c) :	<input type="checkbox"/> accordé <input type="checkbox"/> refusé
Décision du bureau de douanes:	

## ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Vu le règlement (CE) n° 1186/2009 en date du 16 novembre 2009 ;  
Vu le 15° de l'article 50 *octies* ou l'article 50 *octies* A de l'annexe IV du Code général des impôts.

Je soussigné (*nom, prénom, qualité*), chef de (*établissement ou organisme destinataire*) [ou représentant habilité de] (*chef de l'établissement ou organisme destinataire*), certifie avoir pris connaissance des obligations qui incombent à mon établissement (ou organisme) du fait de l'admission en franchise de .....

certifie que :

- ces marchandises sont adressées à titre de gratuit (*sauf si bien de première nécessité sans franchise fiscale*) ;
- ces marchandises ne donneront lieu à aucun paiement direct ou indirect au fournisseur et sont adressé.

et m'engage :

- à enregistrer ces marchandises dans la comptabilité matières de l'organisme et, le cas échéant, à les vendre au cours de la manifestation de bienfaisance ;
- le cas échéant, à affecter la totalité des fonds recueillis à l'occasion de la manifestation de bienfaisance à des œuvres sociales en faveur des nécessiteux et, à en indiquer, dans la comptabilité susvisée, la destination ;
- à tenir cette comptabilité à la disposition des agents des douanes et à faciliter leur contrôle ;
- à ne pas prêter, louer ou céder, même à titre gratuit, ou utiliser à d'autres fins que celles prévues, les marchandises/matériels importés sans avoir acquitté les droits et taxes en vigueur à la date du prêt, de la location, de la cession ou de l'utilisation non conforme des objets ;
- à acquitter les droits et taxes sur les marchandises/matériels si les conditions requises pour bénéficier de la franchise ne sont plus remplies.

Je m'engage à me conformer à l'ensemble des dispositions rappelées précédemment.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(*Nom, Prénom, Qualité, Signature, Cachet officiel de l'organisme*)